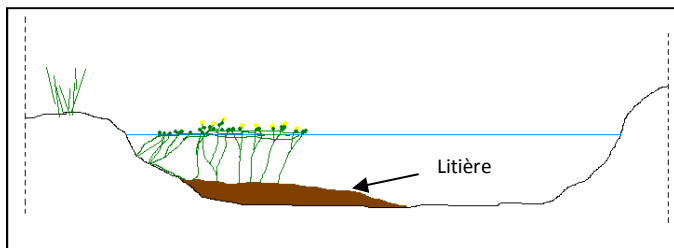


METHODOLOGIE D'ARRACHAGE MANUEL

La Jussie est constituée de longues tiges qui portent les feuilles et les fleurs. Elles partent du pied de la plante situé généralement sous le niveau d'eau, puis remontent à la surface.

La plante se développe pendant la saison végétative (mai à octobre) puis les tiges tombent au fond du cours d'eau ou du plan d'eau. Elles serviront de support (litière) pour les nouvelles tiges qui émergeront au printemps suivant.

Au fil des années, les tiges immergées vont se dégrader en matières organiques et serviront de nutriments pour les futures tiges. A long terme, la litière accumulée comblera les zones colonisées.

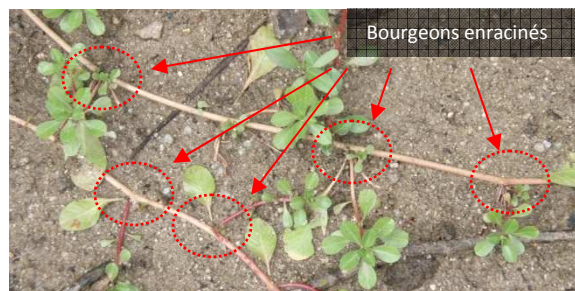


Il est donc important lors de l'arrachage d'enlever ces tiges immergées pour diminuer la repousse de la plante.

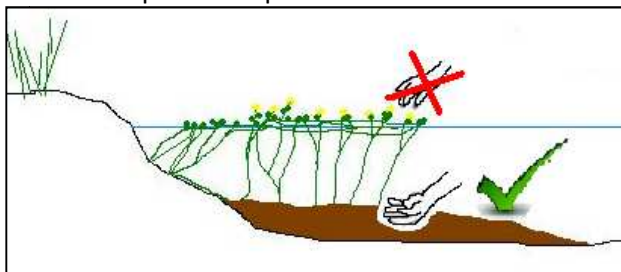
Ces tiges étant relativement cassantes, il est primordial de le faire avec précaution pour éviter la création de boutures.



Arrachage hors eau : La Jussie présente sur des parties exondées (hors eau) est plus délicate car la plante émet des racines au niveau de chaque bourgeon ce qui multiplie son ancrage au sol.



Arrachage en pleine eau : La Jussie située en pleine eau est plus facile à arracher car la plante n'a généralement qu'un point d'ancrage au sol. Cependant, **il est important de bien enlever la totalité de la nouvelle tige et celle de l'année précédente.** Pour ce faire, il est nécessaire de creuser au pied de la plante.



Précautions à prendre



Lors de l'arrachage, il faut être vigilant aux boutures qui pourraient partir au fil de l'eau.

Les récupérer à l'aide d'une épuisette ou mettre en place un filet.

Une fois arrachées, les tiges doivent être mises hors des zones humides et de préférence sur une bâche le temps de leur dessiccation.



LA JUSSIE,
Plante exotique envahissante !

METHODOLOGIE
D'ARRACHAGE MANUEL

LES JUSSIES

Le genre "Jussie" (*Ludwigia sp*) regroupe 80 espèces dont 2 sont envahissantes en France :

- La Jussie à grande fleurs (*Ludwigia grandiflora*)
- La Jussie à petites fleurs (*Ludwigia peploïdes*)

Ces espèces amphibies originaires d'Amérique du Sud ont été longtemps utilisées comme plantes décoratives de bassins extérieurs.

Ces plantes possèdent des tiges ramifiées se propageant à la surface de l'eau et peuvent présenter des racines adventives blanchâtres que l'on dit aérifères.



Les feuilles sont de formes différentes selon leur position par rapport à l'eau:

- Forme ovale à arrondie pour les feuilles flottantes avec les dimensions de 2 à 3 cm de large sur 4 à 5 cm de long. Elles sont glabres.



- Forme allongée et lancéolée pour les feuilles aériennes avec les dimensions de 2 à 3 cm de large et jusqu'à 10 cm de long. Elles ont des nervures qui sont plus ou moins garnies de poils.



Les fleurs sont de couleur jaune et possèdent 5 pétales. Selon l'espèce, la taille des fleurs est différente:

- 4 à 6 cm pour *Ludwigia grandiflora*
- 3 à 4 cm pour *Ludwigia peploïdes*



Une confusion est possible avec une espèce de jussie indigène: l'Isnardie des marais ou Ludwigie des marais (*Ludwigia palustris*)



La floraison s'étale de juin à septembre. Du fait que la Jussie peut se reproduire par germination, **il serait important d'arracher la plante avant la montée en graines.**

Les Jussies se reproduisent par graine (reproduction germinative) et par bouture (reproduction végétative).



Réglementation



Depuis 2007, les Jussies sont interdites de commercialisation, de transport et d'introduction dans le milieu naturel volontairement ou involontairement (arrêté ministériel du 2 mai 2007).



L'utilisation des herbicides n'est plus autorisée depuis l'arrêté ministériel du 12 juillet 2006. Celui-ci interdit leur emploi à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau, dans le but de préserver les milieux aquatiques.

Pourquoi cette plaquette ?

Elle a pour objectif de sensibiliser sur la façon d'arracher les plants de Jussies le plus efficacement possible car la meilleure gestion est la veille, une détection précoce et une intervention rapide sur les zones nouvellement colonisées.